CAMPAGNE D'EMPLOIS ENSEIGNANTS TEMPS PARTAGE 2ND DEGRE 2025

ETABLISSEMENT : Université de Montpellier COMPOSANTE : Faculté d'éducation SITE : Montpellier

EMPLOI N° 1265 : Enseignant du second degré PRCE / PRAG DISCIPLINE : Arts Plastiques

PROFIL: Emploi affecté à la Faculté d'éducation, site de Montpellier, pour enseigner les Arts plastiques.

Contexte:

Composante de l'Université de Montpellier, la Faculté d'Éducation (FDE) est une Unité de Formation et de Recherche (UFR) issue de l'ex-IUFM qui dispense des enseignements dans cinq sites départementaux. La FDE met en œuvre plusieurs mentions des masters MEEF (premier degré, encadrement éducatif, pratiques et ingénierie de la formation) et participe, en partenariat avec les UFR disciplinaires, à la mise en œuvre de la mention second degré dans le cadre de l'INSPE. La FDE porte également d'autres formations : licence générale « Pluridisciplinarité et métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation », Parcours Préparatoire au Professorat des écoles, licences professionnelles, masters Sciences de l'éducation formant des médiateurs, des animateurs et des formateurs.

Pour des interventions en Arts Plastiques, la Faculté d'Éducation recrute, pour le site de Montpellier, un enseignant à temps partagé.

Les enseignants à temps partagé restent titulaires de leur poste dans le second degré. Ils accomplissent un mi-temps dans leur établissement et un mi-temps à la Faculté. La moitié de leur salaire est pris en charge par l'Université de Montpellier. Leur recrutement se fait conjointement avec le rectorat. Ils sont affectés, à titre provisoire, à mi-temps, à l'université, pour une année. Le service annuel dû s'élève à 192 heures TD auxquelles s'ajoutent la surveillance et la correction des examens ainsi que la participation à diverses réunions. Pour la partie de leur activité réalisée à l'Université, ils sont placés sous l'autorité du directeur de la Faculté d'éducation qui arrête leur service. Ils exercent en fonction du calendrier universitaire distinct du calendrier scolaire. Le recrutement est annuel. Il peut être reconduit en fonction des besoins.

Les enseignements seront réalisés sur le site de Montpellier, lieu de la résidence administrative de la personne recrutée. Ils peuvent inclure des interventions ponctuelles sur les autres sites de la FDE. Le service peut également être complété par des interventions en formation continue dans le cadre du Plan académique de Formation du rectorat pour des actions de formation déléguées à la composante, ou dans des UE à caractère pluridisciplinaire.

<u>Missions principales</u>: à déterminer en fonction du site (types de formation à compléter sans oublier visite et tutorat)

La personne recrutée prendra en charge les enseignements disciplinaires et didactiques et des enseignements pluridisciplinaires en particulier en licence et pour le 1er degré, en coordination avec les équipes pédagogiques des parcours, notamment du 1er degré et les autres enseignants du département arts de la FDE ainsi qu'avec le réseau des professionnels qui participent à la formation : chargés de mission de formation, PFA, conseillers pédagogiques, inspecteurs. La mission d'enseignement peut comprendre l'accompagnement des étudiants en stage, le tutorat et visites sur les lieux de stage.

Elle pourra également intervenir dans des UE non spécifiquement disciplinaires ou dans l'encadrement des mémoires. À ce titre, des activités liées à la recherche seront prises en compte.

Détail des missions :

La formation des professeurs se fait en conformité au Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation (arrêté du 1er juillet 2013) et à l'ensemble des textes règlementaires.

Les interventions s'effectuent dans le cadre d'une approche par compétences et requièrent une aptitude particulière à l'innovation pédagogique (pédagogie du projet, travail de groupe, utilisation du numérique...). Il s'agit de mettre en œuvre les enseignements tels qu'ils sont définis par les fiches descriptives des Unités d'Enseignement qui composent les parcours.

Responsabilités administratives et pédagogiques :

La personne recrutée pourra également être amenée à prendre en charge des responsabilités administratives et pédagogiques au sein de son département disciplinaire.

Compétences requises

- Maitrise des connaissances et compétences disciplinaires, didactiques et pédagogiques en lien avec l'enseignement dans le premier et le second degré;
- Expérience de la formation d'enseignants souhaitable (tutorat d'enseignants stagiaires, formation continue...) pouvant être attestée, par exemple, par l'obtention du CAFFA ;
- Capacité à travailler en équipe ;
- Connaissance du premier degré et du CRPE souhaitable ;
- Capacité à mettre en œuvre des approches pédagogiques reposant sur la mise en activité des étudiants;
- Niveau master souhaitable (et notamment master en lien avec les sciences de l'éducation, la didactique ou la formation de formateurs). Une expérience en recherche sera appréciée : participation à une équipe de recherche, doctorant, docteur (etc.).
- Capacité à se saisir des complexités pédagogiques propres à l'Université.

Informations complémentaires :

Une résidence administrative à proximité du site est vivement souhaitable.

Lieu d'exercice : Site de Montpellier de la Faculté d'Éducation (UM)

Contacts:

Directeur des études : Jean-Michel Meyre Courriel : jean-michel.meyre@umontpellier.fr

Tel: 04.67.61.82.41

Responsable département : Yannick Desbois Courriel : yannick.desbois@umontpellier.fr

Tel:

Site de la Faculté d'éducation : https://fde.umontpellier.fr/

Modalités de candidature :

Adresser une lettre de motivation à Mme la Directrice de la Faculté d'éducation (3500 signes espaces compris maximum), un CV (4 pages maximum) et le dernier rapport d'inspection, avant le **09 avril à 12h00** à l'adresse suivante : fde-pilotage-rh@umontpellier.fr

Avertir l'autorité hiérarchique (chef d'établissement) de l'acte de candidature (en indiquant le profil d'emploi) pour information et avis donné à l'inspection.

Les candidats retenus pour une audition, qui aura lieu **entre le 21 avril et le 20 mai 2025**, seront informés par courriel.